

CHAPITRE 8 - LE QUÉBEC : UNE SOCIÉTÉ ET UNE CULTURE SOUS TENSION

Nous analyserons dans ce chapitre un certain nombre de changements sociaux et culturels majeurs en cours au Québec, changements qui peuvent être considérés comme autant de points de tension ²²⁶.

Ce préjugé en faveur des changements et des ruptures potentielles laisse évidemment peu de place aux tendances de fond, celles-là même qui passent plus souvent inaperçues à cause de leur «normalité». Ces tensions ne doivent pas être considérées comme une simple énumération ou un diagnostic a priori posé sur le Québec; elles découlent au contraire d'une analyse inductive qui nous a permis de systématiser et surtout d'examiner de façon critique certaines facettes de la société globale québécoise, les macro tendances et dont les interrelations ont fait surgir un certain nombre de zones de frictions potentielles, d'où le qualificatif de points de tensions.

Il s'agit donc d'une analyse au deuxième degré qui ne prétend pas offrir un panorama d'ensemble de la société québécoise où qui en proposerait une interprétation générale ²²⁷. D'ailleurs parler de *la* société québécoise comme on le faisait encore il y a quelques années est une entreprise de plus en plus hasardeuse et il nous est vite apparu impossible d'identifier ce qui pourrait en être considéré comme le coeur dynamique.

²²⁶ La rédaction principale de ce chapitre a été confiée à Simon Langlois et s'appuie sur les travaux suivants : Michel Forsé et Simon Langlois, *L'analyse structurelle comparée du changement social. Le cas de la France et du Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993; Simon Langlois et al. *La société québécoise en tendances 1960-1990*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990; Simon Langlois, «Anciennes et nouvelles formes d'inégalités et de différenciation sociale au Québec», dans F. Dumont (éd.), *La société québécoise après trente ans de changements*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, 81-98.

²²⁷ En 1976, au moment de la publication de *Québec 2005*, il était encore possible de faire la synthèse de ces interprétations générales. Ce n'est plus le cas. La plus récente de ces tentatives est celle de Léon Dion. Voir les deux premiers tomes de son *Québec 1945-2000 : à la recherche du Québec*, (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1987); *Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1993).

Jusqu'au milieu des années 1970, le rattrapage et la modernisation pouvaient encore prétendre donner un sens à l'ensemble du projet social québécois, reprenant en cela des projets plus anciens de la «survivance» ou du «conservatisme traditionnel». À part le «projet» de maintenir l'intégrité linguistique de la société québécoise ou de celui de favoriser son entrée dans l'ère globale - deux projets qui ne font pas l'unanimité - on voit mal quelle interprétation pourrait nous fournir la clé d'une compréhension générale du Québec de cette fin de siècle.

Nous avons retenu au total sept aspects qui nous apparaissent devoir occuper une place centrale dans le paysage social du Québec au cours des prochaines années, sept aspects qui paraissent défendre d'autres changements sociaux en cours ²²⁸ :

1. l'effet de génération;
2. le mode de vie familial;
3. les différences sociales;
4. les statuts et des rôles sociaux;
5. les rapports entre les sexes;
6. l'identité québécoise;
7. les valeurs.

ACCENTUATION DE L'EFFET DE GÉNÉRATION

Les jeunes occupent, sur le marché du travail, des positions moins prestigieuses que leurs aînés, ils ont moins de pouvoir - du moins en sont-ils convaincus - et leurs revenus sont aussi moins élevés. Ces différences sont d'abord attribuables à *un effet d'âge* : les jeunes ont moins que les plus vieux d'abord et surtout parce qu'ils sont jeunes. Ces effets d'âge existent de tout

²²⁸ Voir, pour plus de détails, Michel Fossé et Simon Langlois, *L'analyse structurelle comparée du changement social. Le cas de la France et du Québec*, Québec, IQRC, 1993.

temps et dans toutes les sociétés. On parlera d'un *effet de génération* pour caractériser l'amélioration ou la dégradation de la situation relative d'une cohorte par rapport à d'autres cohortes ou encore d'un groupe d'âge donné par rapport à un groupe d'âge identique à une époque antérieure. L'effet de génération décrit les changements dans l'équilibre relatif qui existe entre les groupes d'âge dans le temps.

L'un des changements sociaux majeurs qui se dessine en ce moment au Québec est l'accentuation d'un important clivage entre les générations, marqué par la dégradation de la situation relative des jeunes en matière d'emplois, de revenus personnels et familiaux et de niveaux de vie. Les écarts qui séparent les jeunes des autres groupes d'âges s'élargissent et la part des emplois, des revenus ou des postes de pouvoir qui va aux jeunes est maintenant moins grande que la part reçue par les jeunes des générations antérieures ²²⁹. À un effet d'âge se superpose donc un effet de génération.

Cet effet de génération est d'abord visible sur le marché du travail. Les jeunes sont plus touchés par le chômage et la précarité de l'emploi que les personnes des autres groupes d'âge, mais aussi ils sont plus affectés que les jeunes des cohortes passées. Il y a donc eu dégradation de leur situation relative. Lorsqu'ils sont actifs, les jeunes connaissent plus souvent que les autres - et plus souvent que les jeunes des générations passées - la précarité, le sous-emploi et l'absence de protection sociale. Notons, au passage, que cette «précarisation rend difficile, et déplace à un âge avancé, un établissement conjugal qui puisse déboucher sur un projet d'enfant» ²³⁰.

Les jeunes sont plus touchés - comme groupe - que les autres par les réductions de poste et par les réductions d'emploi dans les grandes entreprises et dans les appareils de l'État. Toutes les grandes entreprises, tant publiques que privées, ont réduit leur personnel régulier ou encore cherchent à le réduire davantage, ce qui a pour effet pervers d'empêcher le remplacement normal des

²²⁹ Il s'agit sans aucun doute de l'un des thèmes majeurs de la littérature sur le Québec des années 1990. Voir François Ricard, *La génération lyrique*, Montréal, Boréal, 1992.

²³⁰ Voir Madeleine Gauthier, *L'insertion de la jeunesse québécoise en emploi*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

générations de travailleurs. Les ministères et les organismes publics engagent moins de jeunes que dans le passé, et les grandes entreprises (Alcan, CIP, etc.) font de même. Dans plusieurs d'entre elles, la proportion des jeunes travailleurs - âgés de moins de 35 ans - a été fortement réduite, au point de compromettre à plus long terme l'équilibre normal entre les groupes d'âges au sein des entreprises.

L'effet de génération est nettement visible lorsqu'on analyse l'évolution des revenus ²³¹. Ceux qui occupent un emploi à temps plein reçoivent des rémunérations moindres que les individus faisant partie des cohortes qui les ont précédés au même âge. Et en vieillissant, ils ne parviennent pas à effectuer un rattrapage de sorte que les inégalités entre générations vont en s'accroissant. Pendant que les personnes les plus âgées améliorent globalement leur situation, les générations plus jeunes voient leur condition relative se détériorer. Ce phénomène n'est pas particulier au Québec; il y prend cependant une acuité plus grande à cause de la perception largement répandue d'un renversement aussi étonnant que profondément injuste par rapport à la situation d'avant 1980.

Les études sur cette question ont été effectuées la plupart du temps à l'aide de données individuelles. Nous proposons d'illustrer cet effet de génération en analysant plutôt l'évolution des revenus après impôts des ménages afin de donner une vue plus juste du niveau de vie réel. Comme on pourra le constater, la réalité n'est pas tout à fait conforme à l'image qu'on s'en fait, ce qui ne fait probablement qu'accroître l'effet déstabilisateur de cet effet de génération. Entre 1969 et 1978, quel que soit l'âge de la personne de référence dans la population active, les familles ont connu à peu près la même augmentation de leur revenu disponible, soit 22 % (tableau 1). La situation a changé par la suite. Après 1978, les jeunes ménages n'ont pas réussi à suivre la tendance d'ensemble et ils se sont retrouvés déclassés par rapport aux autres. Le revenu

²³¹ Voir R. Morin, D. Rose et J. Mongeau, *La formation des ménages chez les jeunes*, Montréal, INRS-Urbanisation, 1988.
Voir Garnett Picot, John Myles et Ted Wannell, *Les bons et les mauvais emplois et le déclin de la classe moyenne: 1967-1986*, Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques, 1990.

réel disponible a baissé en 1990, comparé à 1978, d'environ 10 % chez les moins de 40 ans alors qu'il augmentait dans les familles dont la personne de référence avait plus de 50 ans (tableau 1).

DOUBLE DÉGRADATION

Le revenu réel des jeunes familles a baissé par rapport à la période d'avant 1980 et par rapport aux revenus des ménages plus âgés. L'histoire semble vouloir se liquer contre les jeunes des années 1990.

Nous avons calculé le rapport entre le revenu total constant moyen des jeunes familles et des jeunes ménages et celui des familles dont la personne de référence a entre 40 et 49 ans, des années 1969 à 1990, pour les grandes villes seulement. On voit nettement décroître le ratio après 1980, ce qui indique bien une dégradation de la situation relative des jeunes familles et des jeunes ménages malgré le fait qu'ils comptent le plus souvent sur deux revenus (tableau 2). Non seulement le travail est-il de plus en plus rare, mais il faut, semble-t-il, travailler de plus en plus et être plus nombreux à le faire - ce que nous avons décelé au chapitre sur la main-d'oeuvre - pour des résultats de moins en moins probants²³². Il y a là le début d'une tendance qui, si elle devait se continuer, serait particulièrement inquiétante. Et rien n'indique qu'il y aura renversement de tendance à ce sujet au cours des dix prochaines années.

²³² Voir Heinz-Herbert, Noll et Simon Langlois, «Employment and Labour Market Change», dans S. Langlois (ed), *Convergence or divergence? Comparing Recent Social Trends in Industrial Societies*, Montréal, McGill-Queen's, University Press et Frankfurt, Campus Verlag, 1994, p. 89-113.

Tableau 1 - Évolution du revenu total des ménages après impôt, Québec, grandes villes et ensemble, 1969-1990*

Âge	Ensemble		Grandes villes	
	1978/ 1969	1986/ 1978	1978/ 1969	1990/ 1978
- 30	1,26	0,82	1,22	0,91
30-39	1,31	0,94	1,27	0,90
40-49	1,25	1,00	1,22	1,01
50-64	1,23	0,98	1,22	1,06
65 et +	1,16	1,01	1,05	1,16
Ensemble	1,25	0,96	1,22	1,00

Source : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*; calculs de l'auteur (S. Langlois).

* En dollars de 1990, ménages de deux personnes et plus.

Tableau 2 - Ratio du revenu total après impôt des jeunes familles sur celles dont la personne de référence a entre 40 et 49 ans

Ratio	1969	1978	1982	1986	1990
30-39/40-49	,79	,79	,73	,67	,71
→ 30-39/40-49	,88	,91	,91	,87	,81

Source : Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*; calculs de l'auteur (S. Langlois).

La dégradation de la situation relative des jeunes donnera lieu, dans les années à venir, à un important débat sur les rapports entre générations lorsque de fortes pressions fiscales s'exerceront sur les plus jeunes. Ne retenons qu'un exemple. Le Régime de Rentes du Québec (et le Canada Pension Plan) prévoit hausser de façon continue et importante au cours des 15 ou 20 prochaines années les taux de cotisation afin de combler les insuffisances de fonds pour payer les retraites de cohortes de retraités aux effectifs très lourds. Ce sont surtout les «plus jeunes» qui seront appelés à en faire les frais, un fardeau qui leur apparaîtra d'autant plus lourd que bon nombre d'entre eux sont convaincus qu'ils ne profiteront pas à leur tour de supports à la retraite. Ce fardeau est actuellement et sera aussi dans le futur immédiat encore plus lourd parce que les revenus réels sont stagnants, comme on l'a vu plus haut.

Les revenus des jeunes ménages et les contributions au Régime des rentes ne résument que partiellement la situation des jeunes générations. Tout n'est pas noir dans le portrait de la jeunesse québécoise de 1990 et plusieurs indicateurs statistiques pourraient être mis à contribution pour dresser un portrait objectif différent²³³. Ainsi, à première vue, la liste des caractéristiques «positives» est impressionnante.

1. Le redressement démographique de la fin des années 1980, s'il se maintient, va rapidement modifier le rapport démographique. En 2005, ceux et celles nés en 1989 auront déjà 16 ans.
2. La scolarité des jeunes a continué d'augmenter (malgré les statistiques «sombres» sur le décrochage).
3. Les nouveaux outils informatiques ont largement pénétrés la jeunesse.
4. Les jeunes Québécois partagent et contribuent à définir bon nombre des valeurs associées à la nouvelle société civile internationale (préoccupation pour l'environnement, solidarité, etc.).

²³³ Ce que nous avons fait en ré-interprétant les autres sous-systèmes québécois à la lumière de la «question» des jeunes.

5. Le degré de politisation des jeunes Québécois demeure très élevé. L'âge continue d'être (avec la langue) la principale variable discriminante au chapitre des options politiques.
6. L'intégration des immigrants et des communautés culturelles à la société québécoise est surtout propre aux jeunes générations.
7. L'exode des jeunes en provenance des régions a été largement renversé.
8. Les jeunes Québécois ne se sont pas détournés des carrières scientifiques et technologiques. Ils continuent d'exprimer un haut niveau de confiance envers les possibilités de la science et de la technologie.

Mais dans l'ensemble, ces signaux demeurent sans réponse et leur puissance de résonance est nécessairement réduite à cause des faibles assises démographiques de ce groupe. En 2005, l'actuel groupe des 18-30 ans aura déjà une dizaine d'années d'expérience dans la vie active. Si l'expérience acquise l'a été dans le cadre du climat économique décrit plus haut, il est fort à parier que cette génération montrera peu d'enthousiasme à l'idée d'assumer ses propres responsabilités envers les générations qui les ont précédées.

RÉGRESSION DU MODE DE VIE FAMILIAL

L'un des changements majeurs observés dans la morphologie sociale québécoise est sans contredit la régression du mode de vie familial. Il ne s'agit pas ici de prétendre que la famille est en train de disparaître ou de devenir marginale, loin de là. Nous entendons plutôt montrer que la famille a perdu de son importance comme cadre de vie des individus depuis deux ou trois décennies. Il s'agit là d'un changement majeur qui s'est effectué lentement et qui a été moins bien analysé que les mutations qui ont affecté les formes même de vie familiale, mutations qui sont maintenant beaucoup mieux connues ²³⁴.

²³⁴ Renée B. Dandurand, *Le mariage en question. Essai socio-historique*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988; Renée B. Dandurand, «La famille n'est pas une île. Changements de société et parcours de vie familiale», dans G. Daigle et Guy Rocher (éds.), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1992, 357-383.

Si la multiplicité des types familiaux a été abondamment analysée depuis une vingtaine d'années, c'est moins le cas pour l'ensemble du cadre de vie, qu'il soit familial ou non, dans lequel évoluent les individus. Nous insisterons donc d'abord sur cet aspect.

Le mode de vie en solitaire a continué sa lente progression. Mais le changement majeur qui s'est produit dans les modes de vie ces dernières années est sans contredit la montée importante de la vie en couple sans enfant présent à la maison. Ce type de ménage s'impose de plus en plus et il a connu la plus forte progression depuis quinze ans comme milieu de vie pour une proportion de plus en plus élevée de personnes. En 1971, 10,7 % de la population vivait en couple sans enfant présent à la maison; en 1991, la proportion atteint près de 20 % (tableau 3). La très grande majorité de ces couples vivent seuls, et très peu d'entre eux cohabitent avec d'autres adultes. Il est entendu que plusieurs couples peuvent avoir des enfants qui ont quitté la maison, surtout après 55 ans, alors que d'autres n'en ont pas ou n'en ont pas encore. Dans les deux cas, la notion de couple n'a pas la même signification. Ces deux types ont cependant un trait commun: l'absence d'interaction quotidienne, dans le foyer, avec des enfants à charge.

FAMILLE ET VIE DE FAMILLE

La famille demeure l'unité de vie par excellence des Québécois et Québécoises, mais elle définit de moins en moins leur cadre de vie. La vie de couple sans la présence d'enfant gagne nettement en importance et la vie familiale occupe une place plus restreinte dans le cycle de vie des personnes.

Parallèlement à ces deux changements - progression du mode de vie en solitaire et de la vie en couple - on observe une régression de la proportion des individus vivant en famille. Près de 80 % des individus vivaient dans ce type d'unités en 1971, contre 65% vingt ans plus tard. Ce changement est important car il s'est effectué durant un court laps de temps et il touche un très

Tableau 3 - Répartition de la population selon le type d'unité familiale et le taux de croissance dans chaque type, 1971, 1981 et 1986, Québec

Type d'unité	1971	1981	1986	1991	Taux de croissance 1990/71
Hors famille	10,1	12,8	14,4	15,9	+ 57,4
Couples sans enfant présent	10,7	15,5	16,8	19,0	+ 77,6
Familles	79,2	71,7	68,8	65,1	- 17,8
Biparentales	71,8	62,7	58,7		
Monoparentales	7,4	9,0	10,1		
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	
Nombre	5 871	6 296	6 391	6,747	+ 14,9

Sources : Recensements du Canada et Bureau de la statistique du Québec.

grand nombre de personnes. Il y a quelques générations, la grande majorité des adultes passaient la majeure partie de leur vie en présence d'enfants et d'adolescents, le plus souvent d'ailleurs en nombre élevé. Il y a maintenant une dissociation grandissante entre la vie de couple et la vie de parents. Le couple sans enfant présent acquiert une importance accrue comme mode de vie typique, entre la famille d'un côté et les ménages formés de personnes seules de l'autre.

La montée de la vie en couple et de la vie en solitaire va sans doute s'accroître dans les années à venir, de même que la diminution de l'importance relative de la famille comme milieu de vie. Fait à signaler, c'est après 1970 que cette transformation des modes de vie s'est accélérée et tout laisse croire que le mode de vie familial va régresser encore durant les années 1990. Les causes de ces changements sont bien connues, aussi suffira-t-il ici de les rappeler brièvement.

La taille des familles s'est rétrécie au fil des ans depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, ce qui a aussi contribué à réduire le nombre d'années que des parents passeront en moyenne à élever leurs enfants. Avoir deux enfants signifie passer environ 25 ans de sa vie en leur présence quotidienne, avant qu'ils ne quittent le foyer. En avoir 4 ou 5 signifiait passer 35 ou 40 ans de sa vie de couple en présence d'enfants. L'allongement de l'espérance de vie est le second facteur à rappeler. On vit plus longtemps, seul ou en couple, après le départ des enfants, ce qui contribue à faire augmenter le nombre de ménages où des adultes vivent sans la présence d'enfant. Troisièmement, la baisse de la nuptialité a contribué à accentuer l'importance relative du couple. On se marie moins pour fonder une famille et plus de personnes cohabitent entre elles, en couple ou en union de fait, sans avoir d'enfants. Quatrième facteur: la montée de la proportion des jeunes couples sans enfant, qui s'explique en partie par le report de la venue des enfants et l'augmentation de l'âge moyen de la mère à la première naissance, qui est passé de 24,8 ans en 1971 à 26 ans en 1990. Enfin, nous identifions comme dernier facteur la mobilité des jeunes. Ceux-ci doivent souvent partir tôt de la maison pour travailler ou étudier à l'extérieur des municipalités où résident leurs parents. La poursuite plus fréquente d'études supérieures, au collège ou à l'université, est un puissant facteur centrifuge qui contribue à ce phénomène du départ des jeunes de leurs familles.

On objectera sans doute que la crise économique, qui frappe plus durement les jeunes, en force un certain nombre à rester plus longtemps à la maison de leurs parents, ce qui joue en sens contraire de la tendance évoquée ici. C'est juste, mais en partie seulement, car ce dernier phénomène est malgré tout limité. Une étude récente effectuée à partir des derniers recensements, a montré que la proportion des jeunes qui résidaient avec leurs parents avaient fortement diminuée entre 1971 et 1981 et qu'elle avait légèrement remontée entre 1981 et 1986, période très difficile pour les jeunes sur le plan économique²³⁵. La

²³⁵ Monique Frappier, *Revenus, chômage et insertion sociale des générations du baby boom 1971-1986*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993.

tendance de fond reste celle d'un départ assez précoce des jeunes du foyer familial.

Ayant perdu de son importance comme lieu et mode de vie dans l'ensemble de la société, la famille s'est, de ce fait, profondément transformée²³⁶. Deux aspects sont à souligner : l'interaction entre les parents (et entre les parents et les enfants) et l'interaction entre les enfants. Les familles biparentales sont en régression et les familles monoparentales, en progression. Le nombre de personnes qui vivent dans ces dernières est en hausse depuis quinze ans (+ 49 %) et il s'établit à 10,1 % de l'ensemble de la population. C'est en fait le nombre de personnes qui vivent dans une famille biparentale qui est le plus fortement en régression. Celle-ci reste, sur le plan synchronique, le milieu de vie typique où se retrouve une majorité d'individus. Mais on doit noter une très forte progression des autres formes de vie en dehors du cadre familial traditionnel.

Globalement, il ressort que les unités dans lesquelles prend place la vie quotidienne des individus seront nettement plus petites et aussi plus hétérogènes, tant au plan synchronique que diachronique. Si l'institution familiale reste certes le cadre principal de vie pour la majorité, une proportion importante - et en croissance rapide - de la population échappe à ce cadre, qui est par ailleurs caractéristique d'un moment plus restreint du cycle de vie des personnes. Au risque de surprendre, on peut avancer que la famille n'est plus la forme dominante qu'elle fût. De plus en plus de personnes y échappent, et le mode de vie familial tend maintenant à ne marquer qu'un moment du cycle de vie des individus, certes encore long, mais qui a tendance à se restreindre sous l'effet conjugué de la baisse de la fécondité et de l'allongement de l'espérance de vie. Il s'agit là d'une mutation sociale importante dont les conséquences seront nombreuses.

²³⁶ Renée B. Dandurand, «Peut-on encore définir la famille?» dans F. Dumont (éd.), *La société québécoise après 30 ans de changements*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990: 49-66.

De ces transformations qui affectent la famille et de la montée des modes de vie en solitaire et en couple, il découle que les milieux de vie sont de plus en plus hétérogènes. La baisse de la natalité, la hausse des divorces, l'éclatement et la reconstitution des familles et le travail salarié des épouses ont créé des types et des modèles différents de ménages qui coexistent les uns à côté des autres. Il existe maintenant une pluralité de modes de vie. Il en va de même dans le cycle de vie des personnes. La réduction du nombre d'enfants, la naissance à un âge plus tardif du premier enfant et une meilleure espérance de vie ont provoqué des changements importants dans le déroulement de la vie des personnes. L'adolescence s'est beaucoup allongée, la période de la vie de couple avec enfants présents à la maison s'est raccourcie, la période du nid vide s'est allongée, de même que la période de la retraite active. Et il ne faudrait pas oublier l'avènement du quatrième âge, où se prolongent aussi les dernières années de vie avec une santé détériorée.

Bref, on vit plus longtemps et on vit différemment selon les différentes époques de la vie. On vit aussi dans des types de ménages et de familles souvent fort différents les uns des autres, mais surtout le mode de vie familial occupe maintenant un espace plus restreint, tant au cours du cycle de vie de chacun que sur le plan macrosociologique. Les conséquences de ces changements au plan des comportements, des valeurs et de la pathologie sociale ont fait l'objet de nombreuses prévisions, pour la plupart négatives. Nous voudrions ajouter à ces analyses en soulignant plutôt certaines conséquences moins éclatantes mais non moins déterminantes à l'horizon 2005.

Premièrement, il est probable que la famille arrivera plus difficilement à jouer le rôle d'agent de socialisation qu'on attend d'elle. Sans toutefois généraliser, puisque bon nombre d'unités familiales continueront de le faire et selon le modèle traditionnel (deux parents et des enfants «biologiques»), force nous est de constater qu'une bonne partie des individus n'auront plus accès à ce modèle. De plus, dans la mesure où l'on croit qu'un tel modèle demeure bénéfique pour tous les membres de l'unité familiale ainsi que pour l'ensemble de la société, il faut s'attendre à ce que l'incapacité de plusieurs d'y avoir accès devienne source de tensions et d'inégalités.

Deuxièmement, la famille constitue l'un des principaux mécanismes d'accumulation et de transmission du patrimoine. En ce sens, elle favorise l'épargne et l'élaboration de stratégies financières à long terme dont l'immobilier ainsi que l'accès à une formation supérieure de qualité constituent les piliers. En France et dans plusieurs pays européens, c'est le pilier immobilier qui prédomine. On ne «donne» pas simplement une éducation universitaire à ses enfants; on leur transmet aussi un patrimoine familial. Aux États-Unis, c'est davantage le financement des études universitaires qui s'avère important. Dans la mesure où le Québec semble s'apparenter au modèle américain, on peut s'attendre à ce que le coût d'une année universitaire augmente fortement. Les unités familiales financièrement solides pourront plus facilement permettre aux jeunes l'accès à une telle éducation et il n'est pas certain que l'État pourra subvenir aux besoins des jeunes étudiants. Les jeunes originaires des familles de classes moyennes seront les plus touchés par ces changements. Compte tenu de ce que nous avons dit précédemment sur l'attrait des carrières universitaires en science et technologie, il s'agit là d'un développement particulièrement inquiétant. Dans la mesure où les générations adultes actuelles vont être amenées à assumer des charges fiscales de plus en plus grandes, sans compter des «mises-de-côté» accrues pour leur propre vieillesse, il faut s'attendre à ce qu'elles soient de moins en moins portées à fournir aux jeunes les ressources nécessaires pour fréquenter l'université. Certes, les adultes québécois des années 1990-2010 sont de plus en plus nombreux à supporter les coûts de formation d'une population jeune de faible importance numérique. Mais si ces coûts augmentent de façon exponentielle et s'étalent sur un nombre croissant d'années, il est probable que la capacité et la volonté de payer - comme l'intendance de Napoléon - ne suivent pas.

Le discours dominant sur le monopole jaloux exercé par la génération du baby boom québécois n'est pas en danger. La situation relative de ces derniers va demeurer avantageuse, au moins jusqu'en 2005. Il s'agit cependant d'une domination aux pieds d'argile.

LES TURBULENCES DU CYCLE DE VIE

Le cycle traditionnel jeunesse-vie adulte-vieillesse va demeurer. Le contraire aurait été surprenant. Mais en plus de l'allongement marqué de la troisième phase, on remarque déjà des disjonctions importantes dans les rapports aux fonctions et aux institutions caractéristiques de chaque phase. On revient à l'école à 40 ans et on travaille à plein temps au moment de ses études.

ACCENTUATION DES DIFFÉRENCES SOCIALES

Les modes de vie familiaux sont maintenant devenus une importante source de variation des conditions de vie, de la consommation et des besoins des ménages. Ces transformations sont lourdes de conséquences, notamment sur les inégalités entre individus et entre familles. La place qu'occupent les individus dans la société et leur niveau de vie ne seront plus seulement dépendants de l'emploi occupé et de l'image qu'on peut s'en faire. Le type de ménage dans lequel chacun vit sera aussi de plus en plus déterminant dans le processus de détermination du statut socio-économique et dans l'élaboration des stratégies pour l'améliorer.

Il paraît évident que ces changements dans les modes de vie entraînent de nouvelles formes d'inégalités. Si le travail salarié des femmes mariées a contribué à maintenir la croissance du niveau de vie des familles ou encore les a empêché de connaître une détérioration de leur situation, il en résulte une conséquence importante pour les personnes seules, les familles monoparentales et les ménages qui ne peuvent compter que sur un unique pourvoyeur: leur niveau de vie réel n'a pu croître ou même se maintenir à un niveau élevé à cause de l'absence d'apport d'un revenu supplémentaire. Ainsi, non seulement les familles monoparentales n'ont pas pu compter sur l'apport d'un second revenu, mais encore doivent-elles se contenter d'un revenu unique moindre du fait que le chef de famille est une femme et donc dispose d'un revenu encore moindre que celui de l'homme. C'est ce qui explique que les écarts et les inégalités de revenu entre les types de familles aient

augmenté, ces dernières années, plus rapidement que les inégalités au sein même des différents types de ménages.

LA FAMILLE COMME SOURCE D'INÉGALITÉS

Les inégalités sociales sont de plus en plus l'affaire des familles et des ménages et non pas seulement celle des individus. Le statut socio-économique ~~qui~~ dépendra de plus en plus du type d'association entre les personnes : le double revenu, le divorce, la monoparentalité et le nombre d'enfants seront plus déterminants à l'avenir.

Or, dans la mesure où l'habitation, le transport, les loisirs et même certains équipements domestiques jugés aujourd'hui indispensables accaparent une partie de plus en plus grande des revenus de chacun, ceux qui auront accès à une unité familiale de deux, trois ou quatre membres s'en trouveront avantagés non seulement au chapitre des revenus mais aussi à celui de la consommation. Par delà les clichés sur les coûts, fiscaux et autres, de fonder un foyer et d'élever des enfants, cette tendance récente laisse entrevoir un environnement très difficile pour la famille et les enfants du Québec de la prochaine décennie. En position d'expérimenter à chaque jour leur appauvrissement relatif, ils seront sans aucun doute amenés à retarder encore davantage la décision d'avoir des enfants sans compter la tentation d'abdiquer ses responsabilités familiales qui n'en sera que plus forte.

Le mode de vie urbain exerce aussi un attrait majeur, principalement sur les jeunes diplômés et, en particulier, sur les jeunes femmes qui trouvent plus difficilement un emploi dans les régions périphériques. Certaines études indiquent que les difficultés à trouver un emploi en région n'expliquent pas à elles seules la mobilité des jeunes et leur exil des régions éloignées. Forcés de quitter leur milieu pour poursuivre des études supérieures, les jeunes les plus scolarisés sont aussi davantage attirés par le mode de vie urbain qu'il retrouvent à Montréal ou à Québec ou encore dans les métropoles

régionales ²³⁷. De nouvelles inégalités surgissent et ceux qui demeurent en région, et en particulier dans les milieux ruraux éloignés des villes, risquent de s'en trouver pénalisés.

Dans une large mesure le rattrapage des régions (par rapport à Montréal) auquel nous faisons allusion plus haut a ouvert la possibilité à plusieurs familles d'avoir deux sources de revenus. La multiplication des infrastructures éducatives et socio-communautaires en région a toutefois permis à plusieurs jeunes ménages de s'y établir et d'y demeurer tout en maintenant un niveau et un style de vie s'approchant de celui que l'on trouvait à l'époque dans les grands centres comme Montréal et Québec. Si plus de jeunes restent en région, ils préfèrent vivre dans les centres urbains et dans les petites villes, ce qui a des conséquences et des répercussions sur les milieux ruraux et l'arrière-pays d'un grand nombre de régions.

PRÉCARITÉ DES STATUTS ET DES RÔLES SOCIAUX

L'emploi demeure un des plus importants critères pour déterminer la place occupée par les individus dans la société. En conséquence, les mutations qui affectent le marché du travail apparaissent déterminantes pour expliquer comment évoluent les statuts sociaux.

Durant les années 1950 et 1960, les grandes entreprises ont créé de très nombreux emplois bien rémunérés qui ont été occupés par des travailleurs, souvent peu qualifiés et formés par les entreprises elles-mêmes. Entrer à l'ALCAN, à la CIP ou chez GM permettait non seulement d'avoir un bon emploi et un bon salaire, mais aussi d'avoir accès à un mode de vie. L'emploi dans les grandes entreprises est maintenant en pleine mutation, et en décroissance. Environ le tiers de tous les emplois se retrouvent dans les grandes entreprises comptant 500 personnes ou plus, mais cette proportion est en baisse depuis

²³⁷ Madeleine Gauthier et Lucie Mercier, *Les jeunes et la pauvreté*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993; Jacques Roy, «L'exode des jeunes du milieu rural: en quête d'un emploi ou d'un genre de vie», *Recherches sociographiques*, 23, 3, 1992, 429-444.

25 ans (elle était à plus de 40 % au début des années 1970). C'est l'emploi dans les PME, et en particulier dans les petites entreprises, qui augmente le plus rapidement. Les grandes entreprises paient mieux leurs employés: elles versaient 45 % de l'ensemble des rémunérations en 1978, contre environ 40 % à la fin des années 1980. Si la part de l'emploi total augmente dans les PME, la part de l'ensemble des rémunérations que celles-ci versent augmente cependant beaucoup moins vite.

La stabilité en emploi, quelle que soit la taille de l'entreprise, diminue fortement. En 1990, environ un travailleur sur deux occupait un emploi à temps plein toute l'année (contre 58 % en 1971). La précarité ne touche pas seulement les jeunes. Elle affecte aussi les femmes, les travailleurs plus âgés, et en proportion croissante les personnes qui ont entre 25 et 55 ans, soit le groupe le plus susceptible de travailler à temps plein. Le modèle de l'emploi stable et régulier change donc rapidement.

La montée du sous-emploi chez les diplômés et la hausse du chômage complètent le tableau d'ensemble qui marque une détérioration de la situation globale. Le chômage et le sous-emploi touchent maintenant des groupes de diplômés qui, jusqu'à récemment, échappaient à ces problèmes. Il y a 3 000 ingénieurs à la recherche d'emploi en 1993 et les diplômés de plusieurs disciplines professionnelles (avocats, notaires, travailleurs sociaux, conseillers en relations industrielles, psychologues) connaissent aussi des problèmes.

La demande d'emploi (ou l'offre de main-d'oeuvre) de son côté a augmenté, avec la hausse du taux de participation au marché du travail des femmes et des jeunes encore aux études et malgré une diminution de la participation au marché du travail observée chez les hommes âgés de plus de 55 ans.

C'est dans le contexte de ces mutations qu'il faut situer les changements observables dans les statuts sociaux. La variance plus grande des situations sur le marché de l'emploi contribue à accentuer l'hétérogénéité sociale et la variance des positions occupées dans la société.

C'est aussi dans ce contexte changeant qu'il faut situer l'épineuse question du déclin de la classe moyenne. Les dernières données disponibles indiquent que

les individus ont réussi à rattraper, en 1991, le niveau de revenus réels moyens qu'ils avaient quinze ans auparavant. Il n'y a pas eu de croissance réelle des revenus individuels durant cette période, contrairement à ce qui s'était passé auparavant durant les années de forte croissance. La distribution des revenus a cependant quant à elle fortement changé. L'analyse des données individuelles sur le revenu tiré d'un emploi donne à penser qu'il y a effectivement déclin au centre et augmentation aux deux extrêmes de la distribution des revenus, ce qui va dans le sens de la thèse du déclin de la classe moyenne et de la polarisation entre les plus riches et les plus pauvres, thèse qui a été popularisée au milieu des années 1980²³⁸. À signaler que le déclin du centre apparaît plus prononcé en 1986, alors qu'il s'atténue quelque peu d'après les données nouvelles qui portent sur les années 1991 et 1992. Ces fluctuations quasi-annuelles dans le statut socio-économique de ce qu'il est convenu d'appeler la «classe moyenne» témoignent de l'instabilité, elle aussi en croissance rapide, avec laquelle les individus et les ménages doivent composer. Et comme plus de 80 % des Québécois - on dénote à peu près le même pourcentage aux États-Unis et au Canada - se considèrent comme appartenant à la classe moyenne, on peut affirmer qu'une telle instabilité atteint maintenant le corps social en entier.

LE DÉCLASSEMENT DE LA CLASSE MOYENNE

Comme ailleurs en Amérique, la classe moyenne québécoise voit sa position relative s'effriter. Mais contrairement à ce qui se passe aux États-Unis, il n'y a pas de polarisation accrue entre les extrêmes. La spécificité québécoise serait plutôt qu'une fraction de la classe moyenne glisse vers le bas.

²³⁸ Simon Langlois, «Niveaux de vie et consommation durant les années 1960 à 1990: l'avènement de nouveaux rapports sociaux», dans P. Lanthier et G. Rousseau (éds.), *La culture inventée*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992: 303-316; Garnett Picot, John Myles et Ted Wannell, *Les salaires et les emplois au cours des années 1990: évolution des salaires des jeunes et déclin de la classe moyenne*, Ottawa, Division des études sociales et économiques, Études analytiques, 17, juillet 1988.

Le PIB par habitant a augmenté, durant cette période, plus vite que le revenu individuel. N'y a-t-il pas ici un paradoxe ? Comment la société peut-elle être plus riche alors que les individus ont des revenus moyens stagnants ? La réponse à cette question est simple et nous y avons déjà fait allusion : la société est globalement plus riche parce que plus d'individus travaillent. La hausse du taux de participation des femmes et des jeunes au marché du travail a contribué à faire augmenter le PIB par habitant, mais non pas les revenus personnels moyens car les jeunes et les femmes nouvellement entrées sur le marché du travail gagnent moins que les autres travailleurs.

Si le PIB par habitant a augmenté plus vite que le revenu individuel, qu'en est-il du revenu familial moyen ? Deux facteurs ont joué en sens inverse sur l'évolution de ce dernier. D'un côté, le fait qu'il y ait plus de membres au travail - notamment les épouses - a fait augmenter le revenu familial plus vite que le revenu individuel moyen. Mais de l'autre, les divorces et le retrait prématuré des hommes âgés, souvent mis à pied dans les entreprises qui ont rationalisé leur personnel, ont contribué à faire baisser les revenus familiaux. Lors d'un divorce, deux ménages sont créés en remplacement d'un seul, ce qui affecte à la baisse le revenu moyen de ceux-ci; en sens inverse, lorsqu'une épouse revient sur le marché du travail, elle peut faire diminuer le salaire moyen des personnes mais elle provoque une augmentation du revenu familial moyen.

L'analyse de la situation socio-économique est donc complexe et elle donne des résultats différents selon que l'on considère les revenus individuels, les revenus des ménages et des familles ou encore le PIB par habitant. Mais ces nuances n'ont guère de chance de sortir du cercle étroit des spécialistes.

En résumé, au Québec comme ailleurs en Amérique du Nord, l'augmentation de la richesse au cours des dernières années a été davantage liée à un plus grand investissement dans le travail: le niveau de vie a augmenté, soit, mais d'abord parce que l'on a travaillé davantage²³⁹. Or, on ne pourra pas indéfiniment accentuer cette tendance. Déjà, les jeunes couples doivent

239 Voir Heinz-Herbert, Noll et Simon Langlois, op. cit.

compter sur 2 pourvoyeurs pour avoir accès au mode de vie de la classe moyenne. Aussi faut-il craindre un certain essoufflement, à court et à moyen termes, du modèle de croissance nord-américain fondé sur l'amélioration constante et visible d'une classe moyenne en continuelle expansion.

Aux États-Unis, l'essoufflement de la classe moyenne est un phénomène généralisé qui s'est traduit par un appauvrissement et un enrichissement de certains de ses membres. Au Québec, nous avons déjà souligné que le centre s'était quelque peu raffermi en 1991 par rapport au milieu des années 1980. Il y a peut-être le début d'un modèle spécifiquement québécois en matière de chute de la classe moyenne. Il nous semble donc préférable de faire état pour l'instant d'un *déclassement* d'une partie de la classe moyenne qui glisse vers le bas de la hiérarchie des revenus. Les fractions supérieures de la classe moyenne réussissent à maintenir leur place - du moins en termes de revenus - et les familles se situant en haut de l'échelle ne sont pas vraiment plus nombreuses dans les catégories supérieures de revenus en 1990 qu'en 1969 (tableau 4).

Durant les années 1960 et 1970, l'intervention de l'État a réussi à réduire les inégalités socio-économiques entre les individus et entre les ménages par le biais de l'impôt sur le revenu et par la mise en place de politiques de redistribution des revenus. Cette tendance s'est estompée à la fin des années 1970. Durant les années 1980, l'action de l'État a tout au plus neutralisé l'action de facteurs qui, autrement, auraient provoqué l'apparition de plus fortes inégalités tant entre les individus qu'entre les ménages²⁴⁰. L'inégalité devant l'emploi s'avère déterminante pour expliquer la hausse des inégalités observables durant les années 1990. Mais deux autres facteurs s'ajoutent maintenant à ce dernier, ce qui a pour effet de rendre la situation encore plus complexe.

²⁴⁰ Voir S. Langlois, «Inégalités économiques», dans S. Langlois (dir), *La société québécoise en tendances 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990.

D'un côté, le patrimoine des ménages - et en particulier des ménages les plus âgés - a considérablement augmenté. Or, ces ressources sont très inégalement réparties: 20 % des ménages contrôlent plus de 80 % de tout le patrimoine. À ce facteur s'ajoute les mutations qui caractérisent les modes de vie: double revenu, divorce, présence d'enfants, familles nombreuses, etc. Ainsi, le travail salarié des épouses a permis de combler les insuffisances du revenu individuel des maris pourvoyeurs durant les années 1980. En revanche - nous l'avons rappelé plus haut - les familles monoparentales se sont retrouvées davantage déclassées - en termes relatifs - parce qu'un plus grand nombre de ménages a pu compter sur au moins deux revenus (c'est le cas d'environ 60 % des ménages, ou de 80 % chez les plus jeunes ménages formés par deux conjoints).

À cette tendance s'ajoute l'aggravation de la pauvreté chronique, plus visible dans les grandes villes et dans certains quartiers de Montréal et de Québec. Les mesures de faiblesse du revenu et de la pauvreté tant relative qu'absolue sont à la hausse. Il y a de plus en plus de pauvres dans une société qui est certes de plus en plus riche, mais où les catégories les mieux nanties ont au mieux l'impression d'avoir fait du sur-place depuis vingt ans. Chaque groupe social a donc la conviction de connaître son propre déclasserement économique relatif. En 2005, rares seront les groupes qui auront la conviction d'avoir fait des progrès importants au cours de la décennie précédente.

TRANSFORMATION DES RAPPORTS ENTRE LES SEXES

La condition des femmes se transforme rapidement au Québec et cette tendance va s'accélérer. Globalement, les femmes accentuent leur présence dans la sphère publique entendue au sens large: école et université, marché du travail, sphère du pouvoir, groupes de pressions, etc. L'espace manque ici pour dresser un bilan des acquis et des problèmes qui restent à résoudre.

Tableau 4 - Changements de la distribution du revenu familial disponible en déciles, ménages à deux revenus et grandes villes Québec, 1969-1990

Déciles	1969	1978	1982	1986	1990
1	10	11,8	13,3	16,2	11,1
2	10	10,7	10,5	10,7	14,0
3	10	10,0	8,6	6,9	8,1
4	10	10,3	7,6	7,3	8,3
5	10	7,3	10,3	9,2	8,9
6	10	8,7	9,1	7,6	8,8
7	10	8,9	9,1	10,3	10,1
8	9,9	11,4	9,3	12,0	9,1
9	9,9	10,5	12,3	10,5	11,7
10	9,9	10,4	10,0	9,5	9,9

Source: Microdonnées de l'*Enquête sur les dépenses des familles*, calculs de l'auteur.

Nous avançons l'hypothèse que les changements qui affectent la condition féminine sont en fait des *relais*: d'un côté, la condition des femmes change sous l'impulsion d'un grand nombre de transformations sociales et, en retour, les mutations qui affectent les femmes ont toutes sortes de conséquences sur un grand nombre d'aspects sociaux ²⁴¹. Parallèlement à la condition féminine, c'est aussi toute la société qui change.

Globalement, les femmes ont effectué un important rattrapage dans le contingent des diplômés, sauf en sciences pures où les changements sont moins rapides. Elles occupent plus de place dans un grand nombre de professions et certaines d'entre elles se féminisent rapidement (médecine, droit, ingénierie, administration). Les femmes accentuent aussi leur présence dans les entreprises, aux échelons supérieurs et moyens. Certains emplois restent fortement féminisés, mais cela ne signifie pas que toutes les femmes y sont concentrées. Les mutations observables dans la structure des emplois se

²⁴¹ Cette idée est développée dans Michel Forsé et Simon Langlois, *L'analyse structurelle comparée du changement social. Le cas de la France et du Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993.

font rapidement en haut de l'échelle, dans la catégorie des emplois supérieurs, professionnels, techniques et d'encadrement. Cette tendance devrait se poursuivre à court terme et on peut s'attendre au cours des prochaines années à un meilleur équilibre entre les deux sexes davantage dans ce type d'emploi supérieurs que dans les emplois dits de niveaux inférieurs, notamment parce que les femmes sont plus scolarisées qu'auparavant.

Les femmes ont aussi effectué d'importants gains pour ce qui est de l'égalité des rémunérations et de l'équité en emploi. L'indicateur le plus connu et le plus cité - le rapport du revenu d'emploi moyen des hommes et des femmes - ne donne cependant pas une idée précise de la situation. Au total, les femmes actives à temps plein retirent environ soixante-dix de la rémunération moyenne des hommes. Il faudrait ici un long développement pour analyser et critiquer cette mesure, et pour en examiner d'autres. Signalons seulement que la présence de plusieurs générations de femmes masque en quelque sorte les gains réels des cohortes de femmes plus jeunes. Les écarts salariaux entre hommes et femmes sont moins prononcés chez les plus jeunes. On sait aussi que les hommes à temps plein travaillent plus d'heures que les femmes en emploi à temps plein qui consacrent par ailleurs plus de temps aux travaux domestiques. Cela dit, l'écart entre les revenus de travail des hommes et des femmes persiste et s'il s'atténue, ce n'est que relativement lentement.

L'équité en emploi est une revendication importante des groupes de femmes et de plusieurs syndicats. La revalorisation des échelles de certains corps d'emploi féminisés et sous-payés, à peu près inexistante il y a dix ans, commence à s'étendre et il est à prévoir que les femmes feront des gains de ce côté au cours des prochaines années. Cela devrait contribuer à faire diminuer quelque peu les écarts globaux de rémunération notés plus haut.

Finalement, les femmes accentuent leur présence dans les sphères du pouvoir et dans les partis politiques, sans doute plus rapidement au Québec et au Canada qu'aux États-Unis, en France ou en Allemagne. Cette tendance marque un changement récent dans la condition des femmes, changement qui accentuera sans doute au cours des prochaines années.

LA CONDITION FÉMININE S'AMÉLIORE ET SE DIFFÉRENCIE

La condition féminine se diversifie et se différencie, au point où il faut plutôt parler des conditions féminines. Les rapports entre les sexes sont en cours de redéfinition dans la portée des nombreux changements qui marquent la situation des femmes. *Font*

Au cours des 10 ou 20 prochaines années, la condition féminine ne manquera pas d'être l'objet de tensions importantes. D'abord entre les femmes elles-mêmes, puisque leurs situations respectives continueront d'être fort diverses selon les générations et ce, encore un certain temps. À mesure qu'elles deviendront égales aux hommes, les femmes vont aussi devenir de plus en plus inégales entre elles, comme les hommes le sont déjà entre eux. La variance des conditions féminines est même en ce moment plus marquée que celle des conditions masculines. La condition des femmes n'est pas homogène et cela se traduit, entre autres, par l'émergence de conflits et de divergences entre groupes de femmes, divergences plus marquées qu'il y a 15 ou 20 ans. Cela étant, un même idéal continue tout de même d'animer ces groupes : la recherche et la promotion de l'égalité effective entre les femmes et les hommes.

Les rapports entre les sexes ne sont pas encore complètement redéfinis en fonction des changements qui ont marqué la condition des femmes, bien loin de là. D'où un second terrain de tension et de redéfinition des rôles, et en particulier des rôles masculins. Il est probablement juste de soutenir que la condition des hommes change moins rapidement que celle des femmes. Ceux-ci sont et seront encore davantage amenés à changer au cours des prochaines années, d'où une inévitable tension entre les sexes. Cette tension n'est pas nouvelle et elle n'est pas particulière au Québec. Toutes les sociétés occidentales connaissent ce double phénomène d'une pression soutenue des revendications féminines et d'une remise en cause des rapports hommes-femmes. Ce qui est cependant propre au Québec, c'est la contribution exceptionnelle des femmes au maintien d'un certain niveau de vie et à

l'apparence d'enrichissement collectif que l'on connaît depuis une décennie. Alors qu'au début des années 1970, il était encore possible de croire que le pourcentage des femmes sur le marché du travail n'augmenterait plus guère, cette progression s'est pourtant continuée depuis lors. Le rattrapage au plan des revenus et des salaires n'a cependant pas été à la hauteur des efforts consentis. La progression toute aussi fulgurante des inscriptions féminines à l'Université et l'arrivée d'un fort contingent de femmes dans le groupe des «gens d'affaires» va de plus accroître considérablement les attentes des femmes. D'ici 2005, elles risquent d'être frappées de plein fouet par la reconnaissance que l'éducation et l'emploi ne sont pas nécessairement synonymes d'amélioration des conditions de vie. Dans la mesure où en plus on leur demande de contribuer au redressement démographique de la Nation, on comprend facilement que les femmes seront l'objet de fortes tensions au cours des années à venir.

IDENTITÉ QUÉBÉCOISE EN RECONSTRUCTION

L'identité collective des Québécois évolue en ce moment dans une direction qui amène les francophones à s'identifier de plus en plus comme Québécois, même chez ceux pour qui l'option fédéraliste n'est pas remise en question ²⁴². Le rêve canadien des Québécois a toujours été dualiste (Laurendeau) mais le Canada, en se transformant, laisse de moins en moins de place à la réalisation de ce rêve, d'où un repli forcé vers le territoire, réel et imaginaire, du Québec ²⁴³. Il semble que les Canadiens et les Québécois francophones ne définissent plus le Canada de la même manière. Plusieurs auteurs ont montré que les Canadiens anglais se sont donnés une nouvelle définition de leur société, dans la foulée de la Loi constitutionnelle de 1982, qui s'est construite

²⁴² Simon Langlois, «Le choc de deux sociétés globales», dans Louis Baithazar, Guy Laforest et Vincent Lemieux (dir.), *Le Québec et la restructuration du Canada 1980-1992*, Québec, Septentrion, 1991: 95-108.

²⁴³ Voir les nombreuses publications de Guy Laforest sur cette question, notamment «L'esprit de 1982», dans Louis Baithazar, Guy Laforest et Vincent Lemieux (éds), *Le Québec et la restructuration du Canada. Enjeux et perspectives*, Sillery, Septentrion, 1991 : 147-163.

autour de l'idée d'égalité entre les provinces et d'égalité entre les individus, celle-ci s'appuyant sur la Charte des droits de la personne qui a acquis une énorme importance symbolique au Canada anglais²⁴⁴. Le Canada a maintenant sa propre vision de lui-même à opposer à celle du Québec, traditionnellement construite sur l'idée de l'égalité entre les deux peuples fondateurs, puis, à la fin des années 1980, sur l'idée que le Québec constituait une société globale distincte au sein du Canada, à la recherche d'un nouveau *modus vivendi* avec la société canadienne. Il en est résulté ce que l'on a appelé un «conflit entre deux sociétés globales»²⁴⁵.

UNE IDENTITÉ EN CHANGEMENT

Toujours fondée sur sa singularité ethno-linguistique, l'identité québécoise demeure forte et semble en bonne voie de reconstruire sa dominante organique au profit d'assises plus territoriales et civiques. Le Canada et le Québec apparaissent dans les faits comme deux sociétés à la fois en symbiose et en conflit.

Les lois linguistiques adoptées au fil des ans ne sont pas l'expression d'un réflexe frileux d'une minorité sur le déclin; elles expriment au contraire la volonté d'intégrer et d'associer les nouveaux arrivants à la majorité. La Loi 101 a obligé et continue d'obliger les immigrants à envoyer leurs enfants à l'école française précisément dans ce but : assumer leur pleine participation à la société d'accueil. Le Québec cherche donc à faire, comme société, ce que le Canada fait lui-même de son côté avec ses propres immigrants.

²⁴⁴ Alain C. Cairns est sans doute celui qui a le plus contribué à documenter ce changement de perspective. Voir son *Disruptions*, Toronto, McClelland and Stewart, 1991. S. Denis, (*Le long malentendu*, Montréal, Boréal, 1991), a récemment fait l'histoire de cette différence de perspective entre deux visions globales. Voir aussi S.B. Basheukin, *True Patriot Love. The Politics of Canadian Nationalism*, Toronto, Oxford University Press, 1991. Les noms de Kenneth McRoberts et de Charles Taylor doivent aussi être mentionnés comme analystes de ce changement.

²⁴⁵ Voir Simon Langlois, «Le choc de deux sociétés globales», op. cit.

L'une des conséquences inattendue de ces lois et en particulier de la Loi 101 sera de transformer encore davantage l'identité québécoise traditionnelle. La nation ethnique et organique va de plus en plus s'engager sur la voie de la nation contractuelle et élective. Cette mutation est majeure, mais elle fait face à bien des difficultés. Cette nouvelle identité en émergence et en transformation prend place surtout à Montréal, où se joue l'avenir de ce modèle. La transformation de l'identité québécoise traditionnelle est plus lente en dehors de la grande région montréalaise et il se crée une distance culturelle entre Montréal et le reste de la province. Cette distance va-t-elle se transformer en clivage entre la région montréalaise, caractérisée par la diversité ethnique et un certain bilinguisme, et le reste du Québec qui se définit selon les lignes de force d'une identité plus traditionnelle ?

MUTATION DES VALEURS

Identifiées comme étant nouvelles il y a deux ou trois décennies, certaines valeurs apparaissent maintenant bien établies : recherche de l'épanouissement personnel, autonomie, accent mis sur le plaisir immédiat, expérimentation, préoccupation pour la qualité de la vie. Les valeurs dominantes ont trouvé ou bâti leur cohérence autour d'une référence privilégiée à l'individu plutôt qu'au groupe ou à la tradition. Il s'agit là d'un changement majeur qui affecte l'ensemble de la culture contemporaine.

Les valeurs matérialistes ont accru leur importance dans l'ensemble de la société et la culture est davantage axée sur la consommation marchande ²⁴⁶. La vie quotidienne des individus et des ménages est maintenant profondément marquée par la consommation élargie d'objets de toute sorte, de biens et de services marchands. Cette consommation est recherchée et valorisée non seulement comme instrument de distinction, pour affirmer sa place devant les

²⁴⁶ Simon Langlois, «L'évolution récente des valeurs dans la société québécoise», *L'action nationale*, LXXX, septembre 1990 : 924-937.

autres (encore que cet aspect soit présent toujours lui aussi), mais elle est une façon de vivre son quotidien et d'assurer son bien-être.

Cette importance marquée des valeurs matérialistes se retrouve dans tous les groupes d'âge. Les personnes âgées ne répugnent plus à dépenser de l'argent pour leur bien-être immédiat, notamment pour les voyages et les loisirs. La jouissance immédiate de la vie a en quelque sorte pris la place de la frugalité d'antan et des valeurs associées à la prévoyance. L'épargne sert aussi à profiter de la vie. La hausse marquée du niveau de vie dans ce groupe d'âge et l'existence de mesures assurant la sécurité du revenu sont sans conteste liées à ce changement dans le système de valeurs des personnes âgées. On observe la même tendance chez les jeunes. Contrairement à leurs aînés qui ont vécu leur jeunesse durant les années 1960, les jeunes d'aujourd'hui ne contestent plus les valeurs matérialistes de la société de consommation. Ils vivent au contraire leur jeunesse en consommant largement biens et services, dont plusieurs leur sont même offerts spécifiquement. Les jeunes d'aujourd'hui ont été élevés et socialisés dans et par la société de consommation et ils en partagent les valeurs. L'extension rapide et considérable du travail salarié chez les étudiants inscrits au collège et à l'université ne s'explique pas seulement par la nécessité de subvenir aux besoins de base de la vie quotidienne; elle est aussi liée au désir des jeunes de consommer et de satisfaire des besoins auxquels ils ont été socialisés : auto, équipements électroniques, sports, voyages, sorties. Contrairement à ce que l'on avait pu croire au tournant des années 1980, l'adhésion des jeunes aux nouvelles valeurs n'a pas été aussi «entière» que certains chantres de la «Nouvelle Société» l'avaient cru ou du moins l'avaient souhaité²⁴⁷. Est-ce le fait de la survie inattendue du nationalisme et de la question dite «nationale»? Est-ce le résultat d'une profonde méfiance envers toutes les idéologies? Ou simplement la survivance de valeurs plus profondes. Il est difficile de le dire et à ce sujet toutes les interprétations demeurent possibles, y compris celle de François Ricard qui considère que les jeunes Québécois ont réussi à dépasser le politique et à

²⁴⁷ Voir l'analyse qu'on en faisait dans S. Proulx et P. Vallières (eds), *Changer de société*, Montréal, Québec-Amérique, 1982.

s'affranchir ainsi de «cet autre reste du passé, de cet autre signe de l'encombrante lourdeur du monde». «Le voici à nouveau libre et nu», écrit-il parlant du Québécois de 1993». «Le voici léger et heureux»²⁴⁸.

Le rejet ou la contestation de la société de consommation marchande, typiques des années 1960, ont été remplacés par sa critique : on est plus exigeant, les attentes sont plus élevées et diversifiées, allant aussi jusqu'à la promotion parallèle de la consommation et de la protection de l'environnement qui ne sont pas perçues comme antinomiques. On critique le gaspillage du papier, du plastique ou du verre non pas en remettant en cause leur consommation, mais plutôt en faisant la promotion de leur recyclage. On critiquera les industries polluantes, non pas en exigeant leur fermeture et en faisant la promotion d'un retour à la nature et à la consommation non marchande des hippies des années 1960, mais en exigeant des investissements pour assurer simultanément le maintien de la production et la protection de l'environnement.

Les Québécois valorisent maintenant beaucoup «les affaires» et les questions économiques, après s'en être désintéressés pendant longtemps. Il faudrait se garder cependant de croire qu'ils sont devenus des forcenés de la réussite individuelle à tout prix ou de la recherche du toujours plus au plan économique. Au contraire, ils valorisent la sécurité, la stabilité économique et le bien-être matériel, disons, plutôt que la prospérité et la réussite qui les amèneraient à se démarquer nettement des autres. L'image des Québécois tournés résolument vers les affaires, entrepreneurs agressifs qui réussissent, caractérise sans doute une certaine classe de gens d'affaires, mais elle ne saurait s'appliquer à toute la population. C'est du moins le diagnostic que nous formulons à la suite de l'examen de plusieurs sondages. D'ailleurs, cette tendance n'est pas récente. Dès le début du virage économique du début des années 1980, plusieurs Québécois n'hésitaient pas à émettre certaines réserves face à l'individualisme forcené et aux valeurs de réussite. Par exemple, l'enquête

²⁴⁸ F. Ricard, *op. cit.*, 238.

Sorecom ²⁴⁹ menée en 1980 auprès d'un échantillon de jeunes a montré que la réussite et la performance dans le travail venaient alors derrière la satisfaction des besoins matériels. D'autres enquêtes vont dans le même sens, plaçant les revendications salariales derrière celles qui portent sur d'autres aspects jugés plus importants. Il y aurait donc lieu de revoir les clichés que l'on véhicule souvent sur les nouvelles valeurs économiques et la recherche du profit. Les Québécois recherchent leur bien-être, soit, mais non pas nécessairement en devançant le voisin de façon systématique ni en acquérant le maximum. Si cela est juste, ils seraient plus matérialistes que capitalistes.

UN CHANGEMENT DE VALEURS

D'abord matérialistes et non religieux dans leurs comportements, les Québécois ont par la suite adapté leurs valeurs à leur pratique.

Parallèlement à la montée des valeurs matérialistes, on observe une réelle désaffection vis-à-vis les valeurs spirituelles. Appelés à hiérarchiser diverses valeurs qu'on leur propose, les Québécois ont eu largement tendance à donner moins d'importance aux valeurs spirituelles. Ce mouvement s'est accentué depuis les années 1960. On retrouve, dans l'univers des valeurs, des changements déjà observés dans les comportements, tels que la baisse de la pratique religieuse ou la hausse des divorces.

Le déclin des valeurs spirituelles est particulièrement prononcé chez les jeunes. Fait peut-être plus important à noter, ceux-ci ne savent pas ou ne savent plus ce à quoi cette expression renvoie. Le mot même de spiritualité prête à confusion et il est tantôt identifié à la religion, tantôt à l'occultisme, aux rites ou au bien-être de l'esprit. Non seulement la spiritualité est-elle en régression comme valeur, elle est aussi en voie de marginalisation dans le système de référence des individus, chez les jeunes en particulier.

²⁴⁹ Sorecom, «Les valeurs des jeunes Québécois. Synthèse d'une étude conduite par Sorecom pour le compte du ministère de l'Éducation», dans *Les valeurs des jeunes de 16 à 24 ans*, Québec, Service de la recherche, ministère de l'Éducation, 1980, 1-15.

Cette diminution de l'importance accordée aux valeurs spirituelles marque un changement important dans une société qui, hier encore, appuyait entre autres son identité collective sur la foi catholique. Le déclin des valeurs spirituelles n'est pas accompagné en parallèle d'une montée des valeurs laïques au sens donné à ce terme en Europe; il viendrait plutôt d'un abandon et d'un déplacement vers des valeurs matérialistes ou individualistes, comme la recherche de l'épanouissement ou du plaisir immédiat. Selon certains essayistes, ce déclin des valeurs spirituelles laisse une sorte de vide que ne comblent pas les valeurs matérialistes.

Selon Raymond Lemieux ²⁵⁰, le catholicisme québécois est devenu un catholicisme culturel, le référent de toute une société. C'est ce qui explique que les parents continuent à faire baptiser leurs enfants ou à les inscrire en forte majorité à l'enseignement religieux même s'ils ne pratiquent pas ou peu la religion. L'Église-institution a perdu de son emprise étendue, d'où l'éclatement des univers religieux, des représentations et des croyances, la montée du nombre de groupuscules religieux, l'extension de l'intérêt pour l'ésotérisme et le Nouvel Âge, et même le regain d'intérêt pour les phénomènes paranormaux.

Si les Québécois délaissent les valeurs proprement spirituelles, ils accordent par ailleurs beaucoup d'importance aux valeurs personalistes : l'amour et l'épanouissement personnel notamment. Cet investissement élevé et marqué dans l'amour fait en sorte que, en cas d'échec, la relation amoureuse sera considérée comme l'un des problèmes les plus importants de la vie quotidienne, loin devant les autres problèmes sociaux ou personnels ²⁵¹.

La valorisation de l'égalité entre les individus est un trait typique de la culture québécoise, sans doute parce qu'il n'y a pas eu ici d'aristocratie ni de grande bourgeoisie, jusqu'à récemment du moins. On la trouve à la base de l'organisation du système scolaire, de la maternelle à l'université, ainsi que du

²⁵⁰ Raymond Lemieux, «Le catholicisme québécois: une question de culture», *Sociologie et sociétés*, 2, 2, 1990, 147-166.

²⁵¹ Voir l'article «Valeur» dans S. Langlois (dir), *La société québécoise en tendances 1960-1990*, Québec, IQRC, 1992.

système de santé. Ce dernier est un système public gratuit pensé pour offrir les mêmes services à tous. Il n'est hiérarchisé ni en fonction du coût des soins facturés aux clients, ni des ressources financières disponibles, comme ce l'est par exemple aux États-Unis. Il n'y a pas non plus d'hôpitaux privés au sens strict du terme, comme cela se voit dans plusieurs pays industrialisés. Les soins médicaux et hospitaliers sont pris en charge directement et immédiatement par l'État qui en assume les coûts. Les discours sur la privatisation ont peu d'écho favorable dans la population qui reste très attachée à l'universalité et à la gratuité du système de santé tel qu'il est. Cela ne signifie pas l'absence d'inégalités devant la santé, loin de là. Celles-ci sont d'ailleurs dénoncées et l'État consacre des sommes et des programmes pour les combattre, notamment pour assurer de meilleurs soins en régions, au nom d'ailleurs de ce principe de l'égalité.

On observe la même préoccupation pour l'égalité dans le système d'enseignement. Ce dernier n'est pas, comme ailleurs, hiérarchisé institutionnellement. Les collèges et les universités sont financés au prorata de leur clientèle. Les écoles privées, au primaire et au secondaire, sont financées en bonne partie par l'État et leur clientèle vient surtout des classes moyennes au sens large. Ces écoles ne jouent pas, au Québec, le même rôle que les institutions semblables aux USA ou en France, loin de là.

On définit aussi, de plus en plus, les relations entre hommes et femmes à partir de cette notion d'égalité. Le code civil a été récemment modifié en ce sens. La référence à l'égalité anime les revendications des syndicats et des groupes de femmes en faveur d'une réévaluation des échelles salariales et contre la discrimination systémique. Plus largement, l'idée d'égalité entre hommes et femmes, en tant que valeur, a fait des gains très importants dans la population. Divers sondages récents ont montré que la très forte majorité des jeunes avaient une conception égalitaire des rapports entre hommes et femmes et que cette idée était maintenant davantage acceptée dans les groupes d'âge plus avancés.

Valorisation de l'égalité ne signifie pas - rappelons-le - atteinte de l'égalité réelle. Ce qui est visé ici est plutôt l'identification d'une valeur importante qui sous-tend l'action d'individus, de groupes et d'institutions dans la société québécoise.

L'adoption de deux chartes des droits de la personne, l'une provinciale et l'autre fédérale, a marqué un tournant important dans l'histoire des institutions et dans la culture politique au Québec et au Canada. Mais il ne faut pas voir dans ces deux chartes la source ou la cause de la montée de l'individualisme et de sa valorisation. Les analyses précédentes montrent que l'évolution de la société va dans cette direction que certains identifient comme étant la postmodernité; les chartes des droits individuels sont en quelque sorte la consécration, au plan juridique, d'un état de fait sociologique qu'elles viennent par ailleurs renforcer.

Parallèlement à la montée de l'individualisme et des droits de la personne, les Québécois accordent toujours beaucoup d'importance à des valeurs collectives : ils donnent en majorité leur appui au maintien et au développement des programmes sociaux, mais aussi à l'idée de redistribution des revenus, de même qu'à des mesures visant la promotion de droits collectifs, telle que la défense de la langue française qui reçoit un appui assez généralisé dans la population ou encore, la loi antibriseurs de grève qui assure l'exercice effectif de ce droit. La protection de l'environnement est maintenant aussi largement valorisée, alors que les Québécois étaient peu sensibles à cette question il y a quelques années encore.

Cet attachement à la promotion de projets collectifs n'est pas contradictoire avec les valeurs décrites précédemment. Il s'explique probablement par l'histoire ²⁵². Les Québécois ont été longtemps minoritaires dans leur pays, avant de se définir majoritaires dans leur province. Ils ont été amenés à s'appuyer sur leurs institutions pour affirmer leur identité et leurs valeurs propres.

²⁵² C'est l'hypothèse de F. Harvey, «Des valeurs pour une société nouvelle», *L'Action nationale*, 80, 1990, 4.

Cette imbrication de l'adhésion à des valeurs individuelles marquées et de la promotion de valeurs collectives est probablement un trait typique de la culture québécoise contemporaine. Cette caractéristique est sans doute appelée à persister.